



LIEGE CREATIVE

Forum
Innover et Entreprendre

Les points sur les i

**Paiements domestiques et européens :
prenez de l'avance pour l'inévitable
migration...**



Violette MATTHIJS et Sarah BASTIEN

ING Belgique - Payment & Cash Management Dpt



Avec le soutien de :



ing.be

SEPA Single European Payment Area

Prenez de l'avance pour l'inévitable migration



Violette Matthijs, Payment & Cash Management Officer – PCM Desk zone Sud
Sarah Bastien, Payment & Cash Management Desk Manager – PCM Desk zone sud

Novembre 2012



- SEPA >< PSD
- Le virement SEPA
- La domiciliation européenne
- Les cartes
- SEPA - Vos avantages
- SEPA – Actions à entreprendre
- SEPA - Pourquoi ING ?
- Liens utiles
- Coordonnées ING

- SEPA = Single European Payment Area
 - Produits concernés
 - Virements
 - Domiciliations
 - Cartes
 - Pays concernés (pays de l'EEE)
 - 27 pays de l'UE
 - Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse et Monaco
 - Devise: l'euro
 - Concerne les produits et les processus
 - Implique les mêmes droits et devoirs pour tous.

- PSD = Payment and Services Directive
 - Applicable depuis le 01/04/2010 en Belgique
 - UNE législation européenne
 - But
 - Gérer l'élargissement de la concurrence avec des conditions équitables
 - Protection du consommateur
 - Définition des droits et devoirs des utilisateurs et des prestataires de services
 - Encourager l'utilisation des systèmes de paiement transfrontaliers
 - Tous les types de paiements sauf le cash et les chèques
 - Elle concerne les 27 pays de l'UE
 - Applicable à toutes les devises de l'UE (12 devises)

Le Virement SEPA - Caractéristiques

- IBAN obligatoire
- BIC obligatoire
- Indication des frais partagés (SHA)
- Exécution à Maximum J+1
- Date Valeur = Date comptable
- Transfert du montant net
- Zone de communication : 140 caractères
- Référence End-to-End

Le Virement SEPA – Adaptations nécessaires

- Collecte des IBAN et des BIC
- Adaptation des systèmes :
 - Fournisseurs IT
 - Systèmes propres
- Analyse des frais :
 - quel pays est le moins cher
 - quels outils sont offerts en matière de paiements
 - ...

La domiciliation européenne - Caractéristiques

- Deux schémas possibles
 - Core : pour tous
 - Refund de 8 semaines / 13 mois
 - B2B : pour les “professionnels”
 - Pas de refund
 - Pas de migration possible de Dom80 vers B2B
- Cross Border
- 3 types :
 - One shot
 - Recurrent
 - Final
- Date comptable = date valeur = date pivot
- Gestion des mandats par le client

La domiciliation européenne – Pourquoi?

- Réduction des délais de paiements
- Réconciliation simplifiée
- Meilleure gestion du fonds de roulement
- Meilleure garantie de paiement
- Gestion simplifiée des mandats en Core
- Un système unique pour vos clients de l'UE
- Uniformisation entre les banques
- Alternative B2B pour limiter risque refund
- Simplification des formats

- Réduction offerte par certains fournisseurs
- Limitation des coûts
- Pré-notification obligatoire
- Délai de 8 semaines pour remboursement (core)
- Possibilité de refuser avant encaissement
- Durée de vie du mandat limitée
- Gestion des mandats via canaux e-banking

- Mandats à faire signer aux clients
- Pré-notification à prévoir (facture adaptée)
- Attribution d'un numéro de référence unique
- Période de refund en Core
- Adaptations des outils informatiques

Les Cartes - Caractéristiques

- Offrir une solution unique
- Garantir une utilisation dans l'espace SEPA

MAIS

- Trop de différences dans chaque pays => uniquement adaptation des principes généraux :
 - Nouveau standard international : EMV
 - Interopérabilité internationale :
 - Définition de standards communs
 - Augmentation de la transparence
 - Développement de systèmes plus uniques
 - Système de carte à puce
 - Évolution constante pour augmenter le respect des réglementations

Les Cartes – Avantages pour vos clients

- Paiement sur n'importe quel terminal EMV
- Nombre de cartes acceptées important:
 - Maestro
 - VPay
 - Mastercard
 - Visa
- Sécurisation des opérations
 - Système de carte à puce
 - Code PIN

- Terminal EMV = acceptation des cartes:
 - Maestro
 - VPay
 - Mastercard
 - Visa

=> des millions de clients
- Solution standardisée
- Nouvelles opportunités
- Sécurité : paiement accepté = paiement garanti

Les Cartes – Adaptations nécessaires

Depuis fin 2011, 3 modifications ont du être faites :

- Obtention de terminaux “EMV Compliant”
- Remplacement des contrats existants par des contrats SEPA avec la banque
- Contrôle du fournisseur Telecom intermédiaire:
 - En terme de connexion
 - Rapidité
 - Fiabilité

- Paiement SEPA = tarification domestique
- Harmonisation = même format (XML, IBAN,...)
- Un seul compte nécessaire
- End-to-End reference
- Transfert du montant original
- Communication de 140 caractères
- Deux schémas possibles en domiciliation
 - Reporting amélioré dans coda
 - Fonctionnement sur base de l'IBAN du client
 - Gestion des mandats simplifié en Core
- Gestion plus aisée et sécurisée des cartes

- Analyse du portefeuille : Virement ou domiciliation ?
- Collecte des IBAN et BIC des clients
- Adaptation des systèmes informatiques (ERP ou système propre)
- Analyse des coûts
- Planification de la migration
- SDD : gestion des mandats à mettre en place

Deadline: 01/02/2014

- Des spécialistes à votre disposition (PCMO) ;
- Démarches pro-actives ;
- Des contacts dans tous les pays ;
- Une banque de premier ordre (B2B...) ;
- Des canaux électroniques opérationnels (Telelink@Isabel, FTP...) ;
- Expérience des «gros» émetteurs de factures ;
- Aide technique ;
- Market leader : Première banque Européenne à fonctionner en SEPA DD ;

- www.ING.be
- www.febelfin.be
- www.sepabelgium.be
- www.nbb.be
- www.europeanpaymentscouncil.eu
- www.epc.eu

Faites appel à votre Payment & Cash Management Officer !

Grandes entreprises et PME :

Jean-Pierre Finck : 04/345.65.49

jean-pierre.finck@ing.be

Marc Klein : 04/345.65.48

marc.klein@ing.be

Institutionnels :

Violette Matthijs : 081/33.10.53 - 0496/72.67.61

violette.matthijs@ing.be

Votre conseiller en Electronic Banking :

Eric Vassart : 02/547.25.69 – 0477/48.42.06

eric.vassart@ing.be

ing.be



Thanks for your attention

Violette Matthijs

violette.matthijs@ing.be